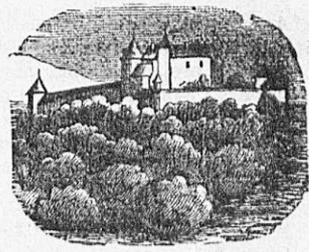




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Etranger... 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas; ou à ses succursales.

BULLE, le 16 décembre 1898.

LA MOTION BOSSY

Quand nos conseillers d'Etat ne sont pas aveuglés par l'esprit de parti, ils ont quelquefois du bon, témoin l'intéressante motion que M. Bossy a développée lundi dernier au Conseil national.

Il a exprimé le désir que le Conseil fédéral publie les monographies et cartes des matières premières que notre industrie peut exploiter dans le pays et instituer une commission chargée de l'utilisation des travaux géologiques et technologiques effectués jusqu'à présent, ainsi que des mesures à prendre pour assurer la continuation systématique de ces travaux.

M. Bossy a fait observer que les ressources minérales de la Suisse ne sont pas utilisées comme elles pourraient l'être. La commission géologique instituée par la Société helvétique des sciences naturelles rend de grands services au point de vue scientifique. Mais elle dispose de ressources insuffisantes, ce qui ralentit ses publications. Son action est forcément limitée. Il serait désirable que les intéressés puissent obtenir des renseignements techniques sur les gisements de minéraux utiles, sur les questions hydrauliques, etc. La meilleure méthode à suivre consisterait dans la publication de cartes. On a déjà commencé cette publication à l'occasion des expositions nationales suisses de 1883 et surtout de 1896. Il faudrait continuer. Seulement, pour cela, il faudrait une organisation un peu stable. Il faudrait surtout un crédit un peu plus élevé que celui qui est mis actuellement à la disposition de la commission géologique.

M. Bossy recommande sa motion à l'étude du Conseil fédéral.

M. Zschokke appuie cette motion et donne quelques explications techniques sur l'étude demandée qui rendra de réels services au pays.

M. le conseiller fédéral Lachenal accepte la motion, mais propose d'en préciser les termes et de lui donner la forme suivante : « Le Conseil fédéral est invité à faire étudier la question de savoir si, en considération des avantages qui résulteraient

pour la technique et l'industrie d'une connaissance plus étendue des ressources minérales du pays, de leurs conditions de gisement, ainsi que des propriétés chimiques et physiques des minéraux utiles, il y aurait lieu de publier les monographies et cartes de matières premières que l'industrie peut exploiter dans le pays, et de confier à la Société helvétique des sciences naturelles, par l'organe de sa commission géologique, le soin de continuer les recherches de cet ordre en utilisant les travaux géologiques et technologiques effectués jusqu'à maintenant. La commission géologique pourra faire appel à la collaboration de spécialistes, ainsi que de la Station fédérale d'essais de matériaux. Une somme annuelle qui ne dépassera pas 5000 fr. sera inscrite au budget en addition à la subvention à la Société helvétique des sciences naturelles. »

M. Lachenal constate avec M. Bossy qu'il s'agit maintenant de continuer les études commencées en vue des expositions nationales de 1883 et 1896 et de faire profiter l'industrie des recherches de la science. La Confédération ne pourrait pas créer de toutes pièces un service technique. Elle cherchera à profiter pour le travail demandé du concours précieux de la Société helvétique des sciences naturelles. Le but à atteindre est la publication de la carte des gisements des minéraux utiles qui existent en Suisse. Cette carte devrait être accompagnée de monographies. Le crédit de 5000 fr. environ par année sera suffisant. La motion est prise en considération, sous la forme qui lui a été donnée par M. le conseiller fédéral Lachenal.

Nous constatons avec plaisir le revirement qui se produit dans les idées de notre Conseil d'Etat.

Le système d'obstruction et de dénigrement à tout ce qui est fédéral tend à se modifier dans nos sphères gouvernementales.

On comprend enfin que nous avons besoin de la Confédération pour développer toutes les ressources économiques de notre canton et c'est vers ce but que nous devons tendre avec l'appui énergique des autorités si elles veulent réellement la prospérité morale et matérielle de tous les citoyens fribourgeois.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Mardi, le Conseil national a terminé la discussion du budget.

Au début de la séance d'hier matin, le bureau a donné connaissance d'une motion de M. Sourbeck invitant le Conseil fédéral à étudier l'utilisation des forces hydrauliques de la Suisse en vue des futurs chemins de fer fédéraux.

Le président a fait savoir que la session ne pourra pas être close avant vendredi de la semaine prochaine.

Le Conseil des Etats a, par 18 voix contre 16, rejeté le recours du gouvernement bernois réclamant la souveraineté cantonale en matière de concessions d'auberges. M. Python, dont le gouvernement se fait si souvent donner sur les doigts en matière d'auberges, était cette fois d'accord avec l'ours de Berne pour proclamer « le bon plaisir » des très hauts seigneurs cantonaux, mais cela n'a pas pris.

Le Conseil a accordé une série de concessions de chemins de fer, entre autres celles du Lausanne-Moudon et du Berne Schwarzenbourg.

L'Assemblée fédérale s'est réunie hier matin, à 9 heures, pour procéder aux élections prévues aux tractanda. 123 membres du Conseil national et 40 du Conseil des Etats étaient présents.

M. MULLER (Berne) est élu président de la Confédération suisse pour 1899, par 134 suffrages.

M. HAUSER (Zurich) est élu vice-président du Conseil fédéral par 135 suffrages.

M. Rott, de Berne, est élu président du Tribunal fédéral par 153 voix et M. Winkler, de Lucerne, vice-président par 92 voix.

Diplomatie. — M. de Montholon, ambassadeur de France à Berne, dont on avait annoncé le départ il y a quelque temps, reste décidément à Berne.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 38

Madame Bicyclette.

PAR AUGUSTE GEOFFROY

« Qui était ce quelqu'un ? Comment avait-il pu agir si vite ? Était-ce un ennemi déclaré ? Par un hasard singulier, les Tanpenot ne seraient-elles pour rien dans tous ces événements ? Mme Douville aurait-elle des ennemis cachés ? Des héritiers de son mari, le père Morel lui-même, par envie, par avidité, par rancune, auraient-ils tramé quelque chose de lointin ? »

Le pauvre Charles Bertrand ne savait plus que penser, mais il le sentait venir, il le voyait se rapprocher, l'orage menaçant qu'il avait redouté ; on le prendrait pour bon émissaire ; il paierait pour les autres ; on se vengerait sur lui de la préférence, de l'amour de Mme Douville.

L'humanité est si vile, si lâche, si jalouse de ce qui est au-dessus d'elle, des générosités qu'elle ne comprend pas !

Et le sous-officier, remontant à cheval, suivit avec calme, puisque sa conscience ne lui reprochait rien, mais avec une certaine anxiété intérieure, la voiture qui emportait les magistrats vers Lucival.

Le lieutenant de gendarmerie essaya de le faire jaser, mais il resta sur une prudente réserve et ne répondit qu'autant que les égards envers un supérieur hiérarchique l'y forçaient.

Ce fut dans ces conditions que la petite troupe arriva sur les lieux du sinistre vers huit heures du soir.

XX

Anais, avant de rentrer à l'auberge des Trois-Déeses, avait fait une rencontre nouvelle ; décidément ce n'était

pas de chance pour elle de se jeter ainsi dans des rôdeurs nocturnes, alors qu'elle eût tant désiré mener à bonne fin sa petite expédition secrète sans rencontrer âme qui vive.

Il est vrai que ce quelqu'un était pour elle une vieille connaissance, un ami : c'était Maubert.

Maubert, que l'eau-de-vie de prunes du brigadier avait réchauffé, s'était senti des jambes de cerf et des bras de fer en quittant ces dames de l'auberge.

Il avait noné solidement sa pièce de cinq francs dans un coin de la guenille qui lui servait de mouchoir de poche et avait couru visiter ses collets.

Malgré ses racontars, ses pleurnicheries, il lui restait encore tout le temps nécessaire pour étrangler un chevreuil et le porter à l'hôtel du chef-lieu avant la noce du lendemain.

En hiver, le jour ne vient que tard et le braconnier avait devant lui encore plus de sept grandes heures.

Du reste, il était en veine de toutes les façons, car, au lieu d'un chevreuil, il en trouva trois dans ses pièges en même temps qu'il en entendait encore d'autres détalant à bonds enragés au travers des broussailles mortes.

Il ne comprenait rien à cette chasse miraculeuse et croyait à la subite apparition dans la contrée d'une bande de loups venant d'ailleurs, loups devant lesquels fuyaient éperdument les chevreuils, quand il eut, arrivé à la lisière de la forêt avec sur ses épaules une des trois bêtes étran-gées, l'explication du mystère.

La nuit s'éclairait d'un colossal soleil de sang ; les vagues d'une mer rouge inondaient la plaine et semblaient vouloir déborder sur les bois.

C'était ce phénomène qui avait affolé le gibier.

Maubert demeura stupide pendant quelques instants.

« Bon Dieu de sort, murmura-t-il, on dirait qu'un village brûle, mais lequel, où ? Voyons que je me retrouve... Tiens, mais c'est à Lucival que ça chauffe... au château... Est-ce que nos amoureux auraient oublié de souffler leur

chandelle ; ou bien est-ce que notre Naïs aurait fait un coup de chien sans m'attendre ?... Hé, hé, hé, ça devient amusant... Hé, hé, hé, j'aime ça, moi, les histoires qui mettent les cognards et les juges sens dessus dessous ; c'est drôle, c'est rigolo, ça ravigote... Hé hé, hé, on va s'amuser, je crois, sans courir de risques ! »

Et Maubert, dégringolant les pentes de la forêt, s'était risqué sur le chemin vicinal qui conduisait de Lucival à Blanchelande, œil ouvert et oreille tendue.

Il n'eut pas le temps de se détourner de la bicyclette qui arrivait sur lui à fond de train, de se jeter à plat ventre dans un fossé ; et tout à coup il se dressa dans la demi-obscurité à trois pas d'Anais qui faillit en piquer une seconde tête dans le tas de bone.

La criminelle commençait à voir partout des gendarmes. Elle fit un crochet pour éviter le personnage inconnu, mais en remettant Maubert elle s'arrêta.

La jeune fille et le braconnier se devinaient sans de nombreuses paroles, aussi ne s'entretenirent-ils que pendant quelques secondes à voix basse ; puis Anais reprit sa course folle pendant que Maubert filait à larges enjambées à travers champs dans la direction du chef-lieu.

Ils ne s'étaient presque rien dit et cependant ils avaient arrêté le plan de tout un complot.

L'essentiel pour l'instant était que personne ne les vit ensemble, ne les vit même séparément, qu'à jamais on les crût être restés tranquillement couchés cette nuit-là, elle à l'auberge et lui dans sa hutte de charbonnier.

Or, les flammes, le tocsin, les cris allaient mettre dehors une foule de curieux ; il fallait fuir, rentrer, se cacher, se créer un alibi.

Maubert, lui, en faisant un détour considérable, se rendait au chef-lieu où il comptait se montrer dans les cafés après avoir déposé son gibier de contrebande chez le receleur, puis ensuite il devait revenir dans les environs du château de Lucival pour une mission secrète, lucrative, e

ville, rue de Gruyères.

pour cause de fin de bail, sur Lavaux et Fendant, Suisse!

cent et or.

MORAT

liqueurs fines.

vins d'Arbois.

5 cent. le litre.

Figaro
 Sanitaire
 Anil Pelliculaire
 contre
 chute des cheveux.
 en la Suisse chez
 Parfumeur, Zurich V.

de lin,

nd'rue, Bulle.

reux.

ancer que je suis entièrement
 isons à la tête depuis que j'ai
 pas nécessaire de le continuer
 prescriptions, les cheveux ne
 Renau (canton de Berne), le
 ion de la signature apposée ci-
 évrier 1898. A. Marchand, no-
 05, Glaris.

INS

ois, Romont,

et Nouvel-an :

en bouteilles.

— Prix modérés.

CHE!!

re la coqueluche.

age; le flacon 3 fr. 50.

S, traitement par le
 aiches; flacons 1 fr. et 2 fr.
 Pharmacie E. David.

extra.

Les 10 kg.

Fr. 18.—

> 17.50

> 14.—

> 14.20

> 14.20

> 11.40

> 11.60

mand à fr. 2.10 le kg.

boîtes de 2 livres, fr. 5.40.

en tonnelets de 10 et 12 1/2 kg.,

[le kg. fr. 1.24.

PFMANN, Bâle,

tenrées alimentaires en gros.

ivrières.

des jeunes filles à la fabri-

ocolat, à Broc.

CHOCOLAT
 SUCHARD
 AO SOLUBLE
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRIX MODÉRÉS
 SE TROUVE PARTOUT

Emile Lenz, imp.-éditeur.

Assurances. — La commission des assurances du Conseil national a décidé de soumettre, dès cette session, les projets d'assurances à l'adoption définitive des Chambres. Le délai référendaire serait ensuite ouvert, mais l'assemblée fédérale se réserverait de ne prononcer l'entrée en vigueur de la nouvelle loi que le jour où les ressources financières seraient acquises.

Monopole du tabac. — M. Joos, député au Conseil national, a déposé une motion tendant à ce que le Conseil fédéral examine la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de créer un monopole du tabac. D'après le motionnaire, le produit de ce monopole pourrait être employé soit à alimenter la caisse fédérale d'assurance contre la maladie et les accidents, soit à subventionner les écoles primaires.

Encore des démissions. — Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission offerte par le colonel Sigismund Coutau, à Genève, de ses fonctions de commandant des fortifications de St Maurice, et il l'a libéré définitivement du service.

Le Conseil fédéral a accepté, dans la même séance, la démission offerte par le colonel Boy de Latour, de ses fonctions de commandant de la 17^e brigade d'infanterie. Cet officier est mis à la disposition du Conseil fédéral, en vertu de l'article 58 de la loi sur l'organisation militaire.

Société d'agriculture. — La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande aura son assemblée annuelle à Lausanne le 22 décembre pour nommer les délégués au *Bauernverband suisse* et prendre connaissance du résultat du concours de fermes institué.

Médecine. — Trois médecins suisses viennent d'être l'objet de distinctions de l'Académie de médecine de Paris :

M. le Dr Frenkel, de Heiden, a obtenu un prix d'encouragement de 1000 fr. sur la fondation Buisson ; M. le Dr Güder, de Genève, a la moitié du prix Mège, 450 fr. ; M. le Dr A. Combe obtient une citation de mention honorable pour le prix Herpin.

Uri. — Un citoyen uranais s'étant pris de querelle, à Wassen, avec une veuve, finit, à bout d'arguments, par administrer à son... interlocutrice une maîtresse gifle. Malheureusement celle-ci eut des suites fatales. La femme tomba du coup en syncope et le lendemain elle était morte.

Bâle. — Après des débats qui ont duré huit jours, le jury a rendu mardi soir à 7 heures son verdict dans l'affaire de l'Union-Bank. Il a condamné Wuest à trois ans de réclusion, sous déduction de six mois de prison préventive, Wirz à un an de réclusion, tous deux à dix ans de privation de leurs droits civiques, pour escroquerie et contravention à la loi bâloise sur les affaires de bourse. Les deux autres prévenus, Kopfmann et Wagner, ont été acquittés, mais ils devront payer la huitième des frais. Wuest aura, en outre, à supporter la moitié des frais, et Wirz le quart.

Vaud. — Le sieur Malfroid, cet ignoble Savoyard qui a étranglé au début de l'automne, à

d'après les ordres de Mlle Taupenot.

Mlle Taupenot, elle, était rentrée à l'auberge, avait avalé son bol de café à l'eau-de-vie, s'était couchée pendant quatre ou cinq heures, mais sans fermer l'œil et ruminant ses infernales combinaisons.

Ensuite, elle s'était lavée, pommadée, fardée, et elle avait ouvert, en chantant, les volets du débit; plus rose, plus fraîche, plus gaie, plus aimable que jamais, du moins pour des yeux peu clairvoyants.

Aux charretiers, aux marchands ambulants, aux toncheurs de bestiaux qui arrivèrent successivement pour boire la goutte et lui parlèrent d'un incendie du côté de Lucival, elle répondit avec de grands gestes de surprise, des cris d'horreur, des termes de compassion pour les pauvres incendiés.

Mais en même temps elle envoyait Cadet chercher quelqu'un de sa part, quelqu'un à qui l'idiot devait dire que Mlle Anaïs avait une commission pressée à lui faire, une commission qui lui ferait plaisir.

Et ce quelqu'un, oubliant les injures passées, ce quelqu'un était accouru immédiatement avec de gros battements de cœur, avec le paradis dans les yeux.

Les hommes sont si bêtes quand cette folie, la plus incurable des folies, cette folie de l'amour, les tient!

Ah, Anaïs Taupenot était une habile personne! Et plus d'un ministre aurait bien fait d'aller prendre auprès d'elle des leçons de diplomatie!

Qui donc était ce quelqu'un? Quel était le pauvre naïf dont la perverse et jolie jeune fille allait se servir comme d'un mannequin?

Ce quelqu'un, c'était Félix Leroux, son amoureux, son fiancé de jadis, d'avant l'époque où sa mère lui avait fait espérer mariage avec un marquis millionnaire.

Le malheureux était toujours aussi épris qu'autrefois; il avait souffert, pleuré, attendu l'écrêtement définitif de ses châteaux en Espagne, le jour où Anaïs marcherait à

Vevey, un enfant de quatre ans, a été condamné par le tribunal criminel de Vevey à la réclusion perpétuelle.

ÉTRANGER

France. — M^e Labori a déposé mercredi soir au ministère de la guerre une demande de mise en liberté de M. Picquart. Ce dernier a enfin consenti à cette démarche.

Le *Journal* dit que M. Lœw, interviewé, a déclaré que malgré son vif désir de mettre un terme à la surexcitation publique, la Cour de cassation est arrêtée dans son œuvre par des difficultés matérielles.

— La cour d'assises a condamné à mort le nommé Peugniez, âgé de 20 ans, qui avait tué au mois de juin dernier la veuve Bertrand et son neveu.

Allemagne. — La nouvelle que l'empereur Guillaume II arrivera à Rome au printemps prochain pour assister à l'inauguration des nouvelles fresques du palais de l'ambassade d'Allemagne près le Quirinal, est confirmée. Ce sera la troisième visite de l'empereur d'Allemagne à Rome, depuis son avènement au trône.

Autriche. — Une nouvelle, qui est bien la nouvelle la plus surprenante du monde, nous arrive de Vienne. L'empereur François-Joseph, inspiré par les conseillers de la couronne, ne songerait rien moins qu'à prendre femme. L'héritier actuel, le neveu de l'empereur, malade, n'est guère en état de perpétuer sa race. Son frère, l'archiduc Otto, mène vie dissipée. Le sceptre de la maison d'Autriche tomberait-il en quenouille?

La fiancée choisie est une Française, la princesse Isabelle d'Orléans, troisième fille de défunt M. le comte de Paris et sœur du duc d'Orléans. Elle a vingt ans; l'empereur en a soixante-huit.

C'est l'âge, disait le docteur Ricord, où on a toujours des enfants, à preuve, le roi de Hollande.

Russie. — Dans un fort de Cronstadt, un obus a éclaté prématurément, en tuant 10 soldats et en blessant 6 autres, ainsi que 3 officiers.

Etats-Unis. — Le général Brooke a été nommé gouverneur militaire de Cuba et chargé de l'administration militaire de toute l'île. Il aura sous ses ordres, dans chaque province, un gouverneur civil. Pour la province de la Havane, ce sera le général Lee, ancien consul, l'un des auteurs de la guerre.

— Une explosion s'est produite dans une mine de la localité de Poteau. Cinq mineurs ont été tués; 25 sont encore ensevelis. On désespère de les sauver. La mine est en feu.

Congo. — Le *Léopoldville*, arrivé à Anvers, rapporte que quatre agents belges appartenant à la Société anversoise pour le commerce au Congo ont été mangés par les anthropophages des bords de la Montgalla. Trois cents hommes ont été envoyés pour châtier les coupables.

la mairie au bras d'un autre, pour... se tuer!

Aussi vous pensez avec quel bonheur il accueillit le message de Cadet; comme tout de suite il se déclara prêt à faire ce que sa Naïs adorée pouvait désirer?

Il était absolument ensorcelé!

Que lui dit-elle? Comment lui présenta-t-elle les choses? Quelles furent ses promesses? Quelle jalousie haineuse lui souffla-t-elle au cœur contre le sous-officier du Gros-Chêne, le fils et neveu des gardes Bertrand?

On pourra facilement s'en douter d'après ce qui va suivre.

Dans tous les cas, le résultat en fut que vers huit heures le jeune cultivateur attela son meilleur cheval à sa carriole, racontait à chacun qu'il partait pour la foire de Bussy et prenait en effet le chemin du chef-lieu du canton.

Mais au bout de quelques kilomètres il faisait un détour par une allée forestière de traverse et courait bride abattue du côté du chef lieu d'arrondissement.

Là, dans un café, il recopiait sur une table le brouillon d'une dénonciation rédigée par Anaïs, cachetait sa lettre, l'adressait au procureur de la République avec la mention urgente, la jetait à la boîte de la poste principale, de manière à ce qu'elle parvint, vers deux heures de l'après-midi, à la distribution enlevant au parquet, puis, remontant en voiture, il allait se montrer un peu à la foire de Bussy.

Tout cela était fort bien combiné.

Personne ne pourrait jamais deviner d'où était partie la dénonciation, une dénonciation aux mensonges entremêlés de vérités, dénonciation modérée, dénonciation semblant inspirée par le seul besoin de justice, de vérité, dénonciation qui devait perdre Charles Bertrand.

Personne ne pourrait jamais deviner d'où la dénonciation était partie, cette dénonciation qui innocentait indirectement les femmes de l'auberge, personne, car Félix Leroux se fut laissé plutôt couper la tête que de révéler qui l'avait rédigée, qui l'avait recopiée, qui l'avait mise à la poste.

CANTON DE FRIBOURG

Nomination militaires. — Dans sa séance du 10 décembre, le Conseil d'Etat a nommé :

An grade de premier-lieutenant d'infanterie (élite) : MM. les lieutenants Ody, Louis, à Bulle (fusiliers); Gardian, Gabriel, à Fribourg (id.); de Lorient, Gaston, à Genève (carabiniers); Monney, Alfred, et Weck, Hubert, à Fribourg (fusiliers); Faul, Valentin, de Portalban (carabiniers); Comte, Bernard, et Blanc, Léon, à Fribourg (fusiliers).

An grade de capitaine de fusiliers de landsturm : MM. les premiers-lieutenants Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis; Galley, Léon, à Fribourg; Loisy, Isidore, à Montborg-t.

An grade de capitaine de pionniers de landsturm : MM. les premiers-lieutenants Cardinaux, Edouard, à Châtel-St-Denis; Mettler, Rodolphe, à Romont; Crotti, Joseph, à Bulle; Boccard, Louis, au Clarnz; Michaud, Pierre, à Fribourg.

An grade de premier-lieutenant de pionniers de Landsturm : MM. les lieutenants Mourat, Auguste, à Estayayer-le-Lac; Collaud, Joseph, et Collaud, Albin, à Saint-Aubin; Jungo, Julien, à Fribourg; Leicht, Frédéric, à Salvagny; Mosnier, Jules, à Châtel-St-Denis; Collaud, Louis, à Bulle; Bertschy, Jean, à Tavel; Gottrau, Charles, à Fribourg; Jungo, Pierre, à Guin; Barras, Auguste, à Bulle; Gendre, Francis, à Fribourg; Ayer, Jules, à Romont.

Société cantonale des tambours. — Il vient de se fonder à Fribourg une Société des tambours, comme ce'a existe dans plusieurs cantons confédérés. La Société fait appel à tous les tambours du canton, soit Elite, Landwehr et Landsturm. Chaque année aura lieu un concours cantonal avec prix pour récompenser les progrès réalisés par les membres de la Société.

Tous les tambours peuvent se faire recevoir de cette Société en adressant leur demande, par écrit, jusqu'au 15 janvier 1899, à MM. Winkler, César, menuisier, rue du Père Girard, où Bardy, Marc, instructeur-tambours, à Fribourg.

(Communiqué.)

Victor Tissot vaudevilliste. — Notre compatriote vient de faire représenter sur la scène du Palais-Royal, à Paris, en collaboration avec M. Gavault, un vaudeville en trois actes : *Chéri!* dont la première a eu lieu mardi. La critique parisienne est fort bienveillante pour la pièce de MM. Gavault et de Cottens — ce dernier pseudonyme cache M. Victor Tissot.

Longévité. — Lundi est décédée, à Fribourg, Mme de Chollet de Gottrau, à l'âge de 98 ans.

Mort de froid. — Mercredi matin, un nommé A. D., vieillard de 68 ans, habitant au hameau de Bossens, près Romont, a été trouvé mort dans un fossé, à environ trois cents mètres de distance de son domicile. A. D. a dû succomber au froid.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle. — Les soirées familiales du Cercle des Arts et Métiers ne seront annoncées désormais que par la voie du journal *la Gruyère*. Conformément à la loi, elles seront réservées uniquement aux membres du Cercle et à leurs familles.

La première soirée aura lieu dimanche 18 décembre courant, à 8 heures du soir.

(Communiqué.)

Chemins de fer de la Gruyère. — Où peut-on donc se procurer le mémoire de l'expertise de M. de Stockalper? La *Liberté* nous disait qu'il n'y avait qu'à le demander.

Nous nous sommes adressé successivement à la chancellerie d'Etat, à la direction des Finances, à celle des Travaux publics, et bien que le canton soit engagé pour 900,000 fr. dans l'entreprise des chemins de fer de la Gruyère, on nous a répondu que l'on n'avait pas le rapport Stockalper.

Du moment où il ne se trouve pas dans les bureaux de l'Etat, nous devons prier ici publiquement le comité du routier de bien vouloir faire parvenir un exemplaire de ce rapport à la presse et particulièrement à celle du canton.

La Chancellerie ne devrait-elle pas s'en procurer un certain nombre d'exemplaires à la disposition des députés au Grand Conseil qui en désiraient.

(Confédéré.)

Le *Messageur de la Veveysse* se plaint que nous fassions des personnalités, etc.

Nous devons lui observer que nous n'avons jamais attaqué M. Genoud dans sa vie privée et que, si nous lui demandons le dépôt des 100,000 fr. au trésor public, c'est en qualité de député, responsable de ses actes vis-à-vis des contribuables fribourgeois.

Nous vous droits const Est-ce en

Syndi Ré

1. Garin, J.
2. Progin, E.
3. Jolliet, G.
4. Dupasquier, J.
5. Yerly, B.
6. Pasquier, J.
7. Esceiva, J.
8. Esceiva, J.
9. Jaquet, L.
10. Jaquet, C.
11. Pharis, A.
12. Dessingy, J.
13. Bucher, C.
14. Andrey, J.
15. Hoirie, A.
16. Grandjean, J.

1. Tercier, J.
2. Dupasquier, J.
3. Pasquier, J.
4. Despond, J.
5. Tinguely, J.
6. Bocard, J.
7. Seydoux, J.
8. Seydoux, J.
9. Favre, J.
10. Favre, L.
11. Pittet, fr.
12. Grivet, C.

par EUGÈNE

D'abord le bourdon l'odeur, en



HOSPI

Un concou du pain, d dant le pre pour l'anné mant la redé Déposer l cription: « qu'an vendr du soir, au E

Misc



Rendez-v Portes-ès-B Vuadens,

Misc

Pour caus boz exposr son domici cembre, c train de cam ou deux che autres chars cessoires, co caisse à puri cuve, établi trop longe à

de 19 ans, r et allemand sible, dans u Adresser Vogler, à B

FRIBOURG

taires. — Dans sa séance de conseil d'Etat a nommé :

— Lieutenant d'infanterie (élite) : Louis, à Bulle (fusilière); Garid.; de Lorient, Gaston, à Gersy, Alfred, et Weck, Hubert, à Valentin, de Portablan (carant Blanc, Léon, à Fribourg (fusiliers de landsturm : MM. Ferdinand, Ignace, à Châtel-St-Moritz; Losey, Isidore, à Mont-

— Pionniers de landsturm : MM. Ferdinand, Edouard, à Châtel-St-Romont; Crotti, Joseph, à Glaruz; Michand, Pierre, à

— Lieutenant de pionniers de Land-Morret, Auguste, à Estayer-Colland, Albin, à Saint-Amand; Leicht, Frédéric, à Sal-St-Denis; Colland, Louis, Tavel; Gottran, Charles, à Guin; Barrae, Auguste, à Fribourg; Ayer, Jules, à Ro-

des tambours. — Il a été pour une Société des tambours dans plusieurs cantons. Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr. Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr. Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr.

— Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr. Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr. Il a été appelé à tous les tambours, Landwehr et Landwehr.

(Communiqué.)

de Villiste. — Notre...

— Mercredi matin, un...

YÈRE

Métiers de Bulle. — Le Cercle des Arts et des Sciences...

— aura lieu dimanche 18 décembre du soir.

de la Gruyère. — On a vu le mémoire de l'expertise...

— adressé successivement à la direction des Finances, à la direction des Finances, à la direction des Finances...

— ne trouve pas dans les bureaux de la direction des Finances...

— ne trouve pas dans les bureaux de la direction des Finances...

— ne trouve pas dans les bureaux de la direction des Finances...

— ne trouve pas dans les bureaux de la direction des Finances...

Nous vous renvoyons pour cela à l'ABC de nos droits constitutionnels. Est-ce entendu?

Syndicats d'élevage de la Gruyère.

Résultats des concours de 1898.

Syndicat noir I.

N°	1 ^{re} classe.		2 ^e classe.	
	Têtes.	Points.	Têtes.	Points.
1. Garin, Jules, Bulle	12	145	8	16
2. Progin, Franç., Part-Dieu	12	114	5	10
3. Jolliet, Gasp., Le Pâquier	3	25	4	7
4. Dupasquier, Jacq., La Tour	11	105	6	15
5. Yerly, Benoît, La Tour	2	18	2	3
6. Pasquier, Paul, La Tour	1	8	3	5
7. Esceiva, Benoît, Epagny	11	100	14	28
8. Esceiva, Alph., Epagny	2	17	2	3
9. Jaquet, Léon, Estavannens	5	48	6	10
10. Jaquet, Constant, »	—	—	4	7
11. Pharis, Irénée, »	3	26	2	3
12. Dessingy, Louis, »	4	33	3	5
13. Bucher, Const., Sau-sivue	—	—	1	2
14. Andrey, notaire, Broc	1	10	3	5
15. Hoirie Andrey, Broc	2	17	2	5
16. Grandjean, Joseph, Morlon	1	11	5	6
Total	70	677	70	130

Syndicat noir II.

N°	1 ^{re} classe.		2 ^e classe.	
	Têtes.	Points.	Têtes.	Points.
1. Tercier, Justin, Vuadens	1	12	1	2
2. Dupasquier, Is., Vuadens	2	18	2	4
3. Pasquier, Jules, Vuadens	1	8	1	2
4. Despond, Pierre, Vuadens	3	28	1	2
5. Tinguely frères, Vaulruz	1	9	2	5
6. Borcard frères, »	4	34	—	—
7. Seydoux, Claude, »	4	33	4	12
8. Seydoux, Philippe, »	3	24	2	5
9. Favre, Joseph, »	3	25	4	15
10. Favre, Léon, »	8	68	—	—
11. Pittet frères, »	3	27	8	20
12. Grivet, Charles, »	2	16	1	2
Total	35	302	26	69

(A suivre.)

VARIETES

La femme et la vache,

par Eugène FOURRIER, de la Société des gens de lettres.

(Fin.)

D'abord le silence fut général; on n'entendait que le bourdonnement des mouches qui, attirées par l'odeur, entraient par les croisées ouvertes; mais

le père Lorient ayant apporté du vin et des gâteaux, les langues se délièrent. Quand les verres furent remplis, on trinqua avec le veuf, on lui prodigua des consolations.

Chacun se mit à parler de la défunte, à vanter ses qualités; Nicolas, tout à sa douleur, ne songeait qu'à sa vache.

— J'n'ons point d'chance, répétait-il.

— Faut s'faire une raison, dit une fermière.

— Eune si bonne bête!

— La Marianne étions une bonne parsonne, opinia Firmin Lalouette, un cousin.

— J'trouverons jamais la pareille.

— All'n'boudions point à l'ouvrage, reprit Firmin.

— J'n'en connais point pour donnait d'si bon lait.

— All'fut bientôt enlevayé? demanda un parent.

— En ren de temps. All'voulions pus mangeait, j'ons portant de bonnes carottes.

— C'est l'estomac qui étions attaquait?

— J'cros ben qu'oui, la panse était enflait. J'fus quéri le vétérinaire.

— Vos n'prites point un médecin?

— Un médecin, pourquoi fare?

— Por mourir, ça fa toujours ben, remarqua une voisine.

— Quéqufois on peut s'en passait, dit le cousin Lalouette.

— J'y a montrait la bête, reprit Nicolas; all'soufflait, all'soufflait.

— La pauv'Marianne! soupira une femme du village.

— J'y ons fait prendre du vin chaud.

— Fallait essayer des sangsues, dit le cousin.

— Une parsonne si douce, reprit une voisine.

— All'n'avions point d'méchancetait, dit Nicolas; un'éfant aurait pu y passait entre les jambes.

— J'n'y a jamais connu d'mélice, affirma le cousin.

— Portant, fallait point la taquinait, reprit le veuf; quand y avions des mouches, all'n'était point commode. J'y a vu donner des coups d'pied.

— C'était une travailleuse, dit le père Lorient.

— Et pi all'était intéressait, remarqua une amie de la défunte.

— Et point difficile su la nourriture, dit Nicolas; des pommes de tare quand les habillés d'soie n'en voulions pus.

— C'est une grande parte, dit le cousin.

— J'y a retirait la piau, all'vaut pus d'quinze francs!

— J'vos parle de la cousine, observa le cousin Lalouette.

— Mé, j'parle d'ma vêche, reprit Nicolas.

Les nouveaux venus entraient à chaque instant; après avoir aspergé la bière, ils venaient serrer la main du veuf, puis ils prenaient un verre et tous trinquaient.

Le curé du village arriva accompagné d'un enfant de chœur. Il se fit un grand silence; quand il eut récité les premières prières, quatre assistants chargèrent le cercueil sur leurs épaules et le cortège se mit en marche. Après l'enterrement, les invités revinrent à la maison mortuaire où une table abondamment servie les attendait. Ils se mirent à table et le repas se prolongea jusqu'à une heure avancée.

Quelque temps après, les parents et les amis engagèrent Nicolas à se remarier; on lui offrit des partis. Son père le poussa à prendre une seconde femme à cause des travaux en souffrance, mais Nicolas, inconsolable, répondait invariablement par un refus à toutes les avances.

— J'le vois ben, disait-il mélancoliquement, eune femme n'vaut point une vêche.

— Te radotes, lui dit un jour son père agacé, j'entends te jors dire la même chose.

— J'ons ben raison, reprit Nicolas; depuis que j'ons perdu la Marianne, on m'a ben proposé pus de trent'femmes pour ren, même qu'on m'donnait du retour; ma parsonne n'm'a encor'offert de m'donnait une vêche.

OCCASION Les grands stocks de marchandises pour la saison d'automne et d'hiver, tels que :

Etottes pour dames, fillettes et enfants	dep. Fr. 1. —
Milaines, bouxkins, chevots p. hommes	> 2.50
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	> .45
Cotonnerie, toiles écorues et blanchies	> .30

jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco. Adresse : Max Wirth, Zurich.

La Caisse de ville
prie les maîtres d'Etat et négociants qui ont des prétentions contre la ville de Bulle de produire leurs notes avant le 25 décembre.

HOSPICE DE BULLE
Un concours est ouvert pour la fourniture du pain, du lait et de la viande pendant le premier semestre 1899 et du vin pour l'année entière, y compris celui formant la redevance aux RR. PP. Capucins. Déposer les soumissions portant la suscription: « Soumission pour l'hospice » jusqu'au vendredi 23 décembre prochain, à 5 h. du soir, au Bureau de ville. Le Secrétariat communal.

Mises de bois.
Mardi 20 décembre courant, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques et par lots environ 100 numéros de gros bois sur pied dans sa forêt du Devin. Rendez-vous des miseurs au chalet des Portes-Ss-Bernard à 9 heures. Vuadens, le 12 décembre 1898. Le Secrétariat communal.

Mises publiques.
Pour cause de décès, Mme Vve Marie Scyboz exposera aux enchères publiques, devant son domicile à Morlon, le **lundi 19 décembre**, dès les 9 1/2 heures du matin, son train de campagne consistant en chars à un ou deux chevaux, char à ridelles et plusieurs autres chars à faner, traîneaux, luges et accessoires, colliers, herse, herse à prairies, caisse à purin neuve, caisse à gravier, grande cuve, établi de menuisier et autres objets trop longs à détailler.

Jeune fille
de 19 ans, recommandable, parlant français et allemand, désire se placer, à Bulle si possible, dans un magasin ou comme sommelière. Adresser offres à l'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

Café de la CROIX-BLANCHE, Bulle.
Samedi et dimanche, dès 8 h. du soir : **Grand Concert Gustho.**
Succès sans précédent.
2 dames. 2 messieurs.
Dimanche, dès 3 h. : Matinée.
Entrée libre.

Mises de bois.
Vendredi 23 décembre courant, la commune d'Echarlens vendra en mises publiques, dans ses forêts communales : 1^o une certaine quantité de numéros de belles plantes sur pied, grande dimension; 2^o quantité de hêtres; 3^o 63 billons et quelques carons. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à l'entrée de la forêt de Prévondavaux, près de la carrière. Echarlens, le 10 décembre 1898. Par ordre : CAS. GRÉMAUD, secrétaire.

Mises d'immeubles.
Il sera vendu aux enchères publiques, **lundi 9 janvier 1899**, dès 2 heures après midi, au Café Gruyérien, à Bulle, une maison d'habitation, grange, écurie, verger de 46 ares (515 perches), jardin de 3 ares (30 perches) (ancienne propriété de feu M. le notaire Chappalley). Pour renseignements, s'adresser à M. L. MORARD, notaire.

L'agence A. Mœhr-Ridoux,
75, rue de Lausanne, **FRIBOURG** (Suisse), place : des cuisinières, filles de ménage, femmes de chambre, sommelières, nourrices, bonnes d'enfants, cochers, jardiniers, valets de chambre, vachers, meuniers et sciens, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes, pour Suisse et France. Bureau spécial pour placement de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtel et apprentis et ouvriers de tous corps de métiers. Joindre 20 c. timbre-poste pour réponse.

Soumission.
Un concours est ouvert pour la fourniture à l'hôpital du district, à Riaz, du pain et de la viande pour le premier semestre 1899. Les soumissions, pour être admises, devront avoir pour base le prix courant et indiquer la bonification à titre fixe pour les deux catégories. Les soumissions doivent être adressées à M. le Dr Perronlaz à Bulle, avec la suscription : **Soumission Hôpital**, jusqu'au 26 courant, à 6 heures du soir. LE COMITÉ

Contre le manque d'appétit, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les pâles couleurs, **l'amer ferrugineux** du pharm. Joh. P. Mosimann est d'une efficacité insurpassable. Les résultats en sont presque toujours brillants. La bouteille à 2 fr. 50 avec mode d'emploi est en vente dans les pharmacies : Fribourg : Bœchat & Bourgnicht; Romont : L. Robadey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller.

REMIS GRATUITEMENT à chaque acheteur de 2 paquets **Café de Malt KATHREINER KNEIPP** une belle cuiller (métal Britannia). **Dimanche 18 décembre :** Cassée à la Maison de Ville LA ROCHE. Tout le monde est invité. YERLY, aubergiste.

Antonio Bernasconi-Sottocasa
Maison d'exportation **LUGANO**
J'offre à l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-an mes articles aux prix les plus réduits.

Volaille 1^{er} choix, fraîche et bien déplumée:
Pesant environ Prix par kg.
Dindons Kg. 4 1/2 Fr. 2.10
Dindes > 2 1/2 > 2.40
Oies > 4 > 1.70
Canards > 1 1/2 > 2.20
Chapons > 1 1/2 > 2.40
Poulets Gr. 700 > 2.50
Salami et Salametti de Milan > 3.30
Oranges de Palerme, Ia, la caisse 2 fr. 50.
Panattoni de Milan, le kg. fr. 2.—
Mandarines, caissette élégante de 25 grandes pièces, 2 fr. 50.
Envoi franco de port contre remboursement. Prière de transmettre les commandes au plus vite pour éviter retard.

PETROLIA
de A. BRUN, licencié des sciences, à GENEVE
Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant. Chez M. MARGOT, à Bulle; M. FRELICHER, à Châtel-Saint-Denis.

CASSÉE
Dimanche 1^{er} janvier 1899 à l'auberge de la COURONNE à SALES (Gruyère). Invitation cordiale. J. GRAND

CASSÉE
LE JOUR DE L'AN à l'hôtel du St-Georges, Gruyères. Invitation cordiale. VICTOR DAFFLON

Jeune fille
est demandée pour tenir un petit ménage en ville. L'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
 1 1/2 % contre certificats de dépôt à 5 ans fixe.
 3 1/2 % sur carnets d'épargne.
 3 % en compte courant, sans commission, remboursable à vue.

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

continue à émettre des cédulas au taux d'intérêt du trois et trois quarts pour cent l'an, placement consenti pour cinq ans et remboursable ensuite moyennant moyennant avertissement préalable de six mois.

Le Directeur : L. MULLER

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Farines, sons maïs et avoines. — Blés comprimés et semoules.
 Gros son français écailles. — Tourteaux de lin et sésame supérieur.
 Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.
 Gros et détail. Prix réduits.

LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perrot-Berthet — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc
 avise son honorable clientèle qu'une liquidation réelle s'y fera à l'occasion des prochaines fêtes.

Entrée libre.

Grand choix de jouets d'enfants, tels que : Poussettes, traîneaux, chars, bronnettes, chevaux, poupées, ménages d'enfants, bergeries, jeux de quilles, lotos et beaucoup d'autres objets trop longs à énumérer. — Objets utiles pour cadeaux : Châles, écharpes, bacheliques, bonnets en laine fantaisie, camisoles, bonnetterie, lingerie, cravates, corsets, gants, robes, parapluies, porte-monnaie, bijouterie. — Grand choix de papiers fantaisie. Chapeaux de feutre pour hommes et femmes, casquettes et bonnets.

Je sollicite mes clients de profiter de cette bonne occasion, tout à leur avantage, s'ils tiennent à acheter bon marché.

Tout achat dépassant 1 fr. aura droit à un cadeau.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins
 A LA CONCURRENCE

Magasin de l'hoirie Peyrand-Bosson, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.

Sardines. Thon. Homard. Maquereaux. Godfish. Morue. Fruits et légumes secs.
 Haricots. Pois.
 Miel garanti pur. Confitures diverses.

Excellent beurre de table.

Librairie Ch. MOREL Papeterie

Maison Barras — BULLE — en face du Cheval-Blanc.

Grand choix de cartes postales illustrées et cartes félicitations. — Albums pour cartes. — Jeux de société. — Livres d'images, de piété et divers.

Porte-monnaie. — Portefeuilles. — Cadres à photographies.

Objets en bois sculpté; articles fantaisie pour cadeaux. — Papeteries. — Matériel de bureau et d'école, de dessin et peinture. — Encre divers.

Baguettes pour encadrements. — Glaces et tableaux.

Lanternes vénitienne, feux d'artifice. — Ornaments pour arbres de Noël.

Liquidation, à prix réduits, de :

Papeteries; albums pour cartes, images, timbres-poste et photographies; appareils et fournitures pour la photographie et autres articles provenant d'une faillite.
 Grand choix de cartes postales avec vues, à 60 cent. la douzaine.

LIQUIDATION

Magasin SAUER, maison Sottaz, Bulle, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Laines, depuis 35 cent. l'écheveau. Coton depuis 15 cent. Coton à crocheter, coton anglais. Echarpes-capelines.

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ENFANTS

Grand stock de coutils depuis 60 cent. Toiles cotonnes et cotonnes pour tabliers.

Jupons. Articles tricotés à la machine. Gilets de chasse.

Chemises blanches et couleurs, chemises pour dames, corsets, caleçons-fanelle. Tabliers pour dames et pour enfants. Articles fantaisie. Pantouffles.

Bretelles. Articles pour fumeurs; tabacs, cigares, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à détailler.

ATELIER DE SERRURERIE

Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

Ouvrages de bâtiments, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails, etc.
 OUVRAGE SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS

A vendre : Deux beaux coffres-forts tout neufs, à des prix très avantageux.

ATTENTION! J'offre à vendre du bon lard, jambon à un prix défiant toute concurrence.
 A adresser lettres ou en personne chez Giordani Grossi, cantine de Thusy (Pont-la-Ville).

A LOUER Pour le 1^{er} janvier, un logement de 3 chambres et cuisine, jardin, grange et écurie, avec un peu de terre 1^{re} qualité.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A. PAPA

GYPSERIE, PEINTURE, DECORATION
 Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
 Domicile chez M. Paul MACHIN, aux Halles, à Bulle.

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent

plâtre blanc et gris
 des usines de MM. L. Du Pasquier & Cie, à Grandchamp près Veytaux, à des prix très réduits.
 S'adresser à S. BORRI, maître gypseur-peintre, à Bulle.

Ver solitaire.

Un ver solitaire s'était développé dans mes intestins et m'occasionnait des maux multiples. Diverses cures que j'avais faites n'eurent pour résultat que l'expulsion de parties plus ou moins longues du parasite, mais sans entraîner celle de la tête. Plusieurs personnes m'engagèrent à demander secours à la Polyclinique privée de Glaris, ce que je fis heureusement. Cette institution me fit suivre un petit traitement qui me débarrassa en deux heures d'un ver solitaire de 20 mètres de longueur et accompagné de la tête. Depuis lors, je me sens comme régénérée et extrêmement heureuse de ne plus souffrir de la présence dans mon corps d'un hôte aussi incommode. Rue du Lac 13, Yverdon, le 17 février 1898. Mme Anna Dugon-Sutter. Le juge de paix du cercle d'Yverdon atteste la vérité de la signature ci-dessus d'Anna Dugon-Sutter, apposée en sa présence. Yverdon, le 17 février 1898. Le juge de paix : Meylan. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

en flacons se trouve chez : Charles Blanc, Bulle.
 Le MAGGI Il tire d'embarras lorsqu'on hésite à faire un choix pour des étrennes pratiques et bon marché.

5 médailles bronze, argent et or.

S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.
 Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.
 Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
 Vuilly : 45

COMMERCE DE VINS

A. Niggeler-Dubois, Romont,

EN FACE DE LA GARE
 A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-an :
 Grand choix de vins fins en bouteilles.
 Caisses assorties. — Emballage soigné. — Prix modérés.

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'inu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Wernli. La signature d'Albert Wernli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberger, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Pour bétail :

Graines et farine de lin,
 Sel de Glauber
 Chez L. Treyvaud, 38 Grand'rue, Bulle.

Au bout de la Promenade, à Bulle,

on vendra, jeudi 22 décembre, plusieurs établis de menuisier, 2 potagers neufs, un char à bras, une caisse à purin, 2 grandes luges, charpis, haches, chaînes et quantité d'autres objets.

Ménagères économes, lisez!

5 kg. café vert le plus fin, fr. 6.70. 5 kg. café jaune de l'Amérique centrale, 8.90. 5 kg. café perlé, qualité extra fine, 9.80.
 Celui qui commande 10 kg. reçoit gratis, comme étrennes, une caisse de chicorée et d'essence. Aucun risque! Je reprends à mes frais tout envoi qui ne satisfait pas entièrement.

J. WINIGER, Boswil.
 Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.

2 Bibliothèq
 DIX-SI
 PRIX DE L
 Suisse. . .
 Etranger
 payab
 Prix du m
 On s'ab
 burse
 Au Co
 du budg
 par des r
 phonique
 téorologi
 visions d
 printemps
 M. le
 question.
 M. le c
 plications
 l'état act
 chiffres r
 ser espé
 des crédi
 l'adminis
 un nouve
 Le Cor
 pour la p
 malgré le
 le crédit
 Une in
 propositi
 de 25,000
 doit avoi
 a été rep
 Samed
 vant : «
 un rappo
 graphe l
 vrait pas
 à la trou
 exercices
 indemnité
 Le Con
 francs po
 à Zoug.
 FRU
 Ma
 Elle ne
 pnisqu'An
 résultats
 l'incendie,
 mais cepend
 tés : maria
 rel, mystèr
 les lieux d
 larité des
 du docteur
 du profess
 « Il y av
 une haine
 du docteur
 venu du so
 pour que l'
 rût et pend
 coup.
 » La jus
 c'étais l'av
 château de
 ven des ga
 part cette
 environs p
 soupçons.
 Pendant
 nue à tout
 à tâcher de